

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 18 JANVIER 2022**

La Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie s'est réunie en Assemblée Générale, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel COSTASEQUE, le mardi 18 janvier 2022 à 18h00, en visio-conférence précédant un vote électronique qui s'est déroulé du 18 janvier 2022 au 21 janvier 2022 à 12h00.

**Nombre de votants = 40**

Z. Bahna, D. Bienaime, P. Bougard, S. Boullin, J. Cattin, E-C. Chamouton, G. Chauvel-Trépier, E. Chefdeville, S. Chevauché, JM. Costasèque, JP. Daull, S. Deniard, C. Devambe, N. Eluecque, V. Erbe, F. Garnier, I. Ginestière, C. Goubault, B. Goueffon, O. Gouery, A. Henry, V. Hervieu, S. Houcke, M. Koru, PJ. Leduc, J. Lempereur, P. Lenière, JF Meyer, X. Montenoise, E. Pau, F. Pavageau, P. Rey, I. Rousseau, JP. Soulié, G. Treuil, Y. Valin, S. Vandendriessche, L. Van Ryssel, M. Vepierre, JC. Weiss

**Quorum = 21**

.../...

**V – CONSTITUTION DE COMMISSIONS THEMATIQUES**

.../...

L'assemblée générale de la CCI Portes de Normandie, réunie en sa séance du 18 janvier 2022 :

Vu :

- le Code de Commerce ;
- le décret n°2015-1641 du 11 décembre 2015 portant création de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Portes de Normandie ;
- le règlement intérieur de la CCI Portes de Normandie, notamment son article 2.5.2 ;
- l'assemblée générale d'installation de la CCI Portes de Normandie du 30 novembre 2021,

Considérant :

- la nécessité pour la CCI Portes de Normandie de développer son offre commerciale ;
- la volonté de valoriser le rôle et l'action des membres de la CCI Portes de Normandie ;
- l'avis favorable du Bureau en date du 13 décembre 2021, relatif à l'installation de deux commissions consultatives :
  - ✓ « développement commercial »
  - ✓ « animation des élus »,

Sur proposition du Président,

Après en avoir délibéré,

- valide l'installation des deux commissions ci-dessus désignées ;
- désigne :



- Eric CHEFDEVILLE, en qualité de Président de la commission « développement commercial »
- Philippe MONGREVILLE, en qualité de Président de la commission « animation des élus » ;

Soumise au vote électronique, cette délibération est adoptée à l'unanimité moins une voix.

**Résultat du vote :**

Suffrages exprimés : 33

- 32 voix pour
- 1 abstention
- 0 voix contre

Evreux, le 21 janvier 2022

Le Président	Le Secrétaire
	